



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

**Direction Générale de l'Enseignement et de la
Recherche**
Service de l'enseignement technique
**Sous-direction des politiques de formation
et d'éducation**

Bureau des diplômés de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Suivi par : Christine LAFONT
Tél : 01.49.55.51.56
fax : 01.49.55.40.06

NOTE DE SERVICE
DGER/SDPOFE/N2008-2142

Date: 25 novembre 2008

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

Objet : Modalités de consultation proposées aux équipes pédagogiques

Résumé : Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, il est créé une classe de seconde professionnelle « Aménagement », première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel. Le programme de formation de la seconde professionnelle et le référentiel rénové de diplôme de la spécialité « travaux paysagers » du baccalauréat professionnel sont mis en consultation dans les établissements jusqu'au 9 janvier 2009.

Mots-clés : consultation équipes pédagogiques, voie-professionnelle, aménagement, travaux paysagers

Destinataires

Pour exécution :

- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt
- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM
- Hauts-commissariats de la République des COM
- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

Pour information :

- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public
- Administration centrale
- Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
- Inspection de l'enseignement agricole

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques sur les groupes de documents suivants :

- 1- le référentiel de formation de la nouvelle seconde professionnelle « aménagement »,
- 2- le référentiel du diplôme du baccalauréat professionnel rénové du secteur des travaux paysagers, comprenant le référentiel professionnel, le référentiel de certification et le référentiel de formation.

Les documents soumis à la consultation sont accessibles sur le site Chlorofil.fr dans le chapitre « actualités » :

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/referentiels->

Ils sont téléchargeables au format PDF lisible avec le logiciel [Acrobat Reader](#).

Les équipes ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques avant le 9 janvier 2009:

- soit par courrier électronique aux adresses suivantes selon le type de remarques :
« consult.2^{nde}pro.aménagement@educagri.fr », « consult.bacpro.paysage@educagri.fr »,
« consult.2^{nde}pro.EG@educagri.fr », « consult.bacpro.EG@educagri.fr »
- soit par courrier postal (MAP - DGER, SDPOFE - BDET, 1 ter avenue de Lowendal, 75700 PARIS SP 07) au moyen du formulaire présent en annexe dans la note de service.

Les remarques seront ensuite analysées par les différents services de la DGER concernés.

Le sous-directeur des Politiques
de formation et d'éducation

Jacques ANDRIEU

Formulaire pour la transmission des remarques des équipes pédagogiques

Remarques sur (barrer la mention inutile)

Enseignement général ou

Enseignement professionnel

Remarques sur (barrer la mention inutile)

Référentiel de la seconde « aménagement »

le bac pro du secteur des travaux
paysagers

Auteur(s) des remarques (barrer la mention inutile et préciser l'établissement) :

équipes pédagogiques ou

enseignants d'une matière ou

personnel de direction ou

autres personnels

Remarques sur

Présentation et généralités

Module ou un groupe de modules

(préciser le module ou les modules concernés)